

**LETTRÉ OUVERTE AU GOUVERNEMENT TOGOLAIS**

**LA DETENTION ADMINISTRATIVE N'A PAS DROIT DE CITE DANS UNE REPUBLIQUE  
LIBEREZ OURO-DJIKPAH, SES COMPAGNONS  
ET TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES !**

**La Diaspora est très en colère,**

**Parce qu'au Togo**, les assassins et autres ennemis du peuple qui détournent sans limite l'argent public, peuvent eux circuler librement tandis que les citoyens qui réclament un peu plus de liberté en marchant sont assassinés froidement ou jetés en prison;

**Parce que depuis près de 30 ans** bientôt, le Togo cherche désespérément de réelles avancées démocratiques sans succès, la démocratie confisquée, l'avenir du Togo hypothéqué et les richesses du pays siphonnées par une minorité oligarque ;

**Parce que l'évolution politique du Togo ressemble de plus en plus à un recul, un retour à l'ère du parti unique** avec la pensée unique où tout part du guide suprême, va et revient au guide suprême; les réformettes sont de la poudre aux yeux, le mensonge et le faux sont légion;

**Parce très préoccupée par la détention administrative qui sévit au Togo**, une pratique qui n'a pas droit de cité dans une République, un déni du droit qui bafoue les libertés fondamentales les plus élémentaires et qui devient un exercice privilégié et banal de votre gouvernance pour maintenir dans les chaînes le peuple togolais;

**Tout ceci laisse la question politique togolaise pleine et entière.**

**Le Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise (CMDT) vient exiger la libération immédiate et sans condition du sieur OURO-DJIKPA Tchaticpi et ses compagnons ainsi que tous les prisonniers politiques.** Personne n'a le droit de garder en détention administrative des citoyens pour leurs opinions ou pour leur manque de respect des dispositions administratives.

**OURO-DJIKPA doit être libéré maintenant et tout de suite ! Ses compagnons aussi !**

Le peuple togolais a fait le choix du multipartisme depuis 1991 et ce choix a été consacré dans la Loi Fondamentale qu'il s'est donnée le 14 octobre 1992. Les entraves à la liberté d'expression et autres libertés telles que la liberté de manifester ne peuvent pas dépendre des sautes d'humeur de l'Exécutif togolais. C'est une grave violation permanente au Togo que d'interdire à tout va, la libre expression des paisibles citoyens, au point de les jeter en prison voire les faire assassiner. La Diaspora s'en offusque et ne peut l'accepter ! Tout parti politique légalement constitué au Togo doit pouvoir mener à bien ses propres activités partout sur le territoire. Attention à ne pas jeter le Togo dans l'irréparable !

**LIBEREZ OURO-DJIKPAH, SES COMPAGNONS  
ET TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES !**

*Fait à Paris, le 24 juin 2019.*

*Pour le CMDT,*

*Raymond AYIVI,*

*Coordinateur général.*

